Balade dans les archives

Les archives de Saint-Priest

Une archive ne se définit pas par son ancienneté mais dès la création du document que l'on soit une administration, une entreprise, une association ou un particulier. Et cela quelque soit le support : parchemin, papier, cassette, pellicule sans oublier les supports électroniques. La conservation des archives est indispensable pour la gestion courante des services, la justification des droits et obligations et bien sûr la sauvegarde de la mémoire. C'est grâce aux archives que nous pouvons, aujourd'hui, reconstituer une partie de l'histoire de la commune et de son château. Malgré des fonds lacunaires, les archives de Saint-Priest conservent des documents uniques comme l'acte de décès du Comte de Saint-Priest. Les registres paroissiaux remontent jusqu'en **1684** et permettent un voyage dans le passé.

Qu'est ce que les archives?

« Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produit ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité » (Code du patrimoine, art. L.211-1, modifié par la loi du 15 juillet 2008, art. 1 et 2).

Un registre paroissial contient trois types d'actes : baptême, mariage, sépulture. A partir de **1792**, ils sont remplacés par les registres d'état civil qui différencient les actes de naissance, de mariage et de décès.

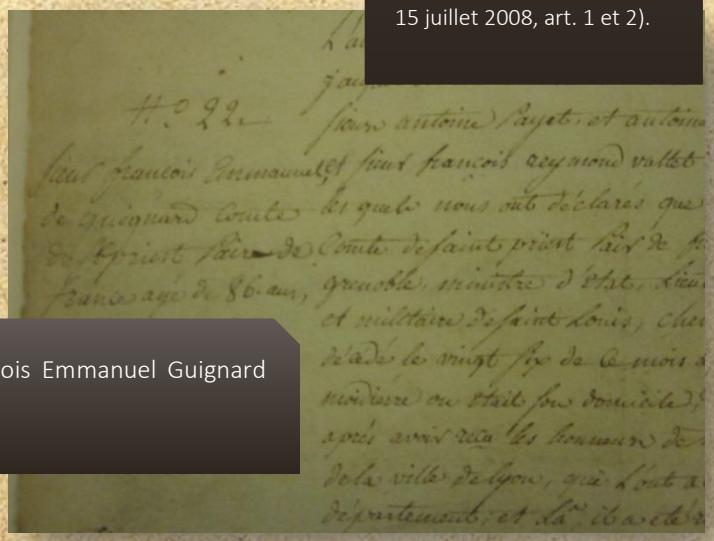

Acte de décès de François Emmanuel Guignard en février 1821

Les registres de délibérations sont des sources essentielles pour connaitre une commune. Après avoir été le fait des assemblées de paroissiens, les décisions concernant l'administration locale sont confiées à partir de **1789** à des municipalités élues. Avant cette date, les registres paroissiaux ont, parfois, servi à consigner les réceptions des lois et parfois des arrêtés, des réquisitions, des passeports, des états de la population, des inventaires divers, etc. A Saint-Priest la première délibération municipale date de **1790**.

Balade dans les archives

Le site du château

Les premières traces d'occupations sont attestées par les rapports archéologiques entre les **X^e^** et **XIe siècle**. Le site était occupé par une église en pierre, entourée d'un cimetière, édifiée sans doute par les moines de l'Abbaye lyonnaise d'Ainay. C'est ainsi qu'apparait la paroisse dédiée à *Sanctus Praejectus* « Saint-Priest » évêque de Clermont en Auvergne au VIIe siècle.

Entre **le XIVe** et le **XVIIe siècle**, le Vélin devient une terre convoitée : la famille Richard en prend possession en **1325** jusqu'en **1645**, date à laquelle la famille Guignard achète le domaine. C'est avec ces deux grandes familles que le château actuel se dessine : lors des fouilles archéologiques, des fossés ainsi qu'une porte ogivale datant du **XIVe siècle** ont été découvert au rez-de-chaussée. On peut supposer la construction de la tour vers **1438** d'après la datation des poutres composant l'édifice. En **1450**, l'aile nord est construite. Jacques Guignard entreprend dès **1660** de nombreux travaux : construction de l'escalier monumental, ajout de fenêtres, réfection de l'intérieur. Son petit-fils, Jean-Emmanuel, confie à l'architecte Nogaret, en **1764,** la création de la façade ouest, coté parc, de style renaissance, la restructuration des deux premiers niveaux, la construction du faux donjon médiéval et l'ajout des colonnettes de l'abbaye de Fontfroide (près de Narbonne). En **1785**, son fil Marie-Joseph Guignard hérite du domaine, à sa mort en **1794**, son frère, François-Emmanuel s'occupe du domaine jusqu'en **1821**. Il restera dans la famille jusqu'à son acquisition dans les années 1860 par Louis Bonnardet, maire de Saint-Priest entre **1862** et **1870**. Il ajoute l'échauguette sur l'angle nord de la façade ouest.

Le château de Saint-Priest v. 1830, gravure, fonds Lucien Charbonnier

Le château et son parc v. 1920, carte postale, fonds La San Priode

En **1895**, Augustin Planque, co-fondateur et premier Supérieur des missions africaines achète le domaine. Dès **1903** il devient un lieu de villégiature pour les élèves missionnaires. Après la première Guerre Mondiale, il est réservé aux vocations tardives.

Balade dans les archives

Le parc du château

Le document, le plus ancien, décrivant le parc du château est un plan de **1786,** probablement réalisé à la demande de Marie-Joseph Guignard alors propriétaire du domaine. Plusieurs zones apparaissent clairement : le village, le château, des terrasses, un jardin dit à la française lui-même inspiré du jardin de la renaissance l'italienne apparut fin **XVe siècle**.

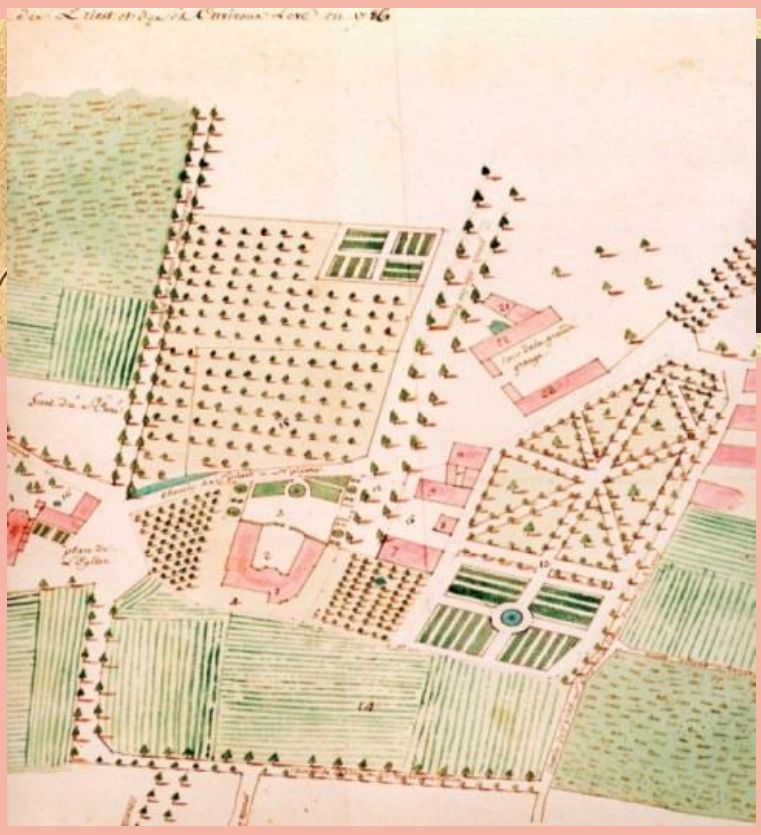

Plan de masse du château, des cours, terrasses, remises et dépendances, pigeonnier, vergers, allée de mûriers, église et cure de Saint-Priest; terres et prairies, chemins, 1786, Archives Nationales

1. Le château
2. La cour intérieure (fermée d'une grille vendue en 1793 à la Révolution ainsi qu'une pompe à eau)
3. La terrasse qui correspond à la cour d'honneur
4. La terrasse autour du château qui pourrait correspondre au fossé médiéval
5. La terrasse du puits (qui alimentait sans doute le bassin dans le jardin labyrinthe)
6. La cour entre la remise et les écuries
7. La remise (logement du gardien actuel)
8. Le pigeonnier
9. Les écuries (salle des fêtes et ancien cinéma Rex démolie en 2000)
10. La cour entre le poulailler et le vieux bucher
11. Le tenailler ou cellier
12. La cour d'entrée plantée d'arbres
13. Le jardin et le labyrinthe (jardin des missionnaires et aujourd'hui la piscine municipale)
14. Le grand verger qui est le parc actuel
15. Le petit verger

Balade dans les archives

Le parc du château

L'inventaire des **20 au 23 septembre 1793**, nous permet de compléter ce plan et d'avoir un état des lieux plus précis des biens et du domaine du château. Au delà des biens meubles sans valeurs particulières (la famille ne venait que très rarement), on découvre un domaine riche et varié composé de bois appelés *« la garrenne »*, « *la plantation* », « *la grande forest* », « *guillermin* » et de vergers. A cela, s'ajoute une vigne, ce qui explique la présence d'une cuve et des tonneaux présent dans le tenaillé.

Inventaire des mobiliers du citoyen Guignard de Saint-Priest, registre de délib. du **20**-23 septembre 1793

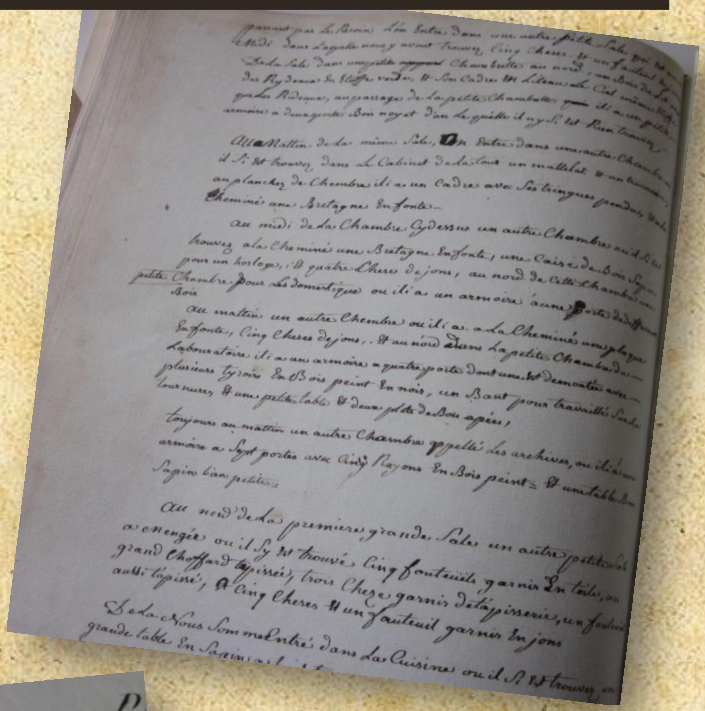

Plan géométral du Château et Jardin de Mr le Vicomte de Saint-Priest, fin XVIIIe siècle

Par la suite, le grand verger laisse place à un jardin anglais devenu à la mode au cours du **XVIIIe siècle**. Nous ne pouvons, malheureusement, pas déterminer à quelle date exacte le changement a été opéré. Nous pouvons supposer que le parc fut remanié à la fin du **XVIIIe – début XIXe siècle** par les derniers Guignard. Malgré tout, le plan reste fidèle au plan de **1786** : on reconnait le jardin du puits, le jardin labyrinthe avec un jardin potager et le bassin. À cela s'ajoute les différents bâtiments.

Le plan Bonnardet permet de compléter nos informations : ce jardin prend modèle sur les jardins d'agrément à l'anglaise avec un parcours autour du parc destiné à la promenade. Les zones nord, sud et est restent inchangées.

Balade dans les archives

L'acquisition du domaine

En **1935**, suite à l'effondrement du mur de clôture de la propriété « *qui longe la rue Henri Maréchal, face à la Maison du Peuple* » le maire, Théo Argence, rappelle le projet d'embellissement de la ville : l'acquisition de ce terrain qui « *pose problème* » serait parfait pour « *doter les habitants de la Cité, d'un véritable jardin public, qui pourrait être facilement aménagé* » (CM du 13 octobre 1935).

La déclaration d'utilité publique est demandée dès le **20 décembre 1935**. Le projet ne fait pas l'unanimité : les missionnaires n'envisagent pas de céder la moindre parcelle et les habitants les plus anciens, à majorité ruraux, n'en voient pas l'intérêt.

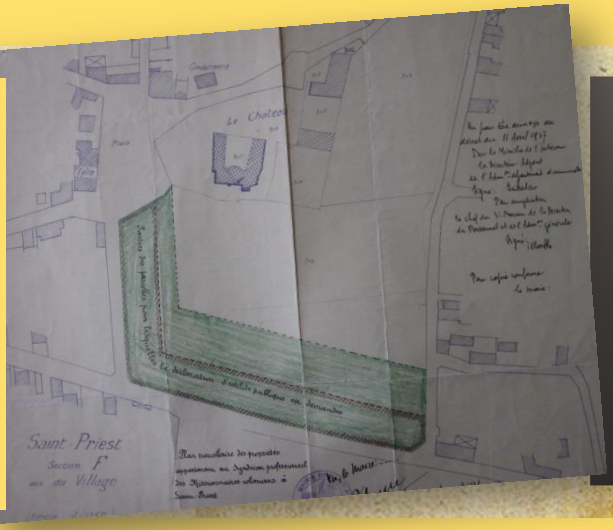

Plan du premier projet d'acquisition en date du 4 aout 1935, on voit clairement la bande verte que souhaite acquérir la commune

Courrier de Théo Argence aux missionnaires informant que la commune peut acquérir « *à l'amiable ou par expropriation* » le domaine, 30 avril 1937

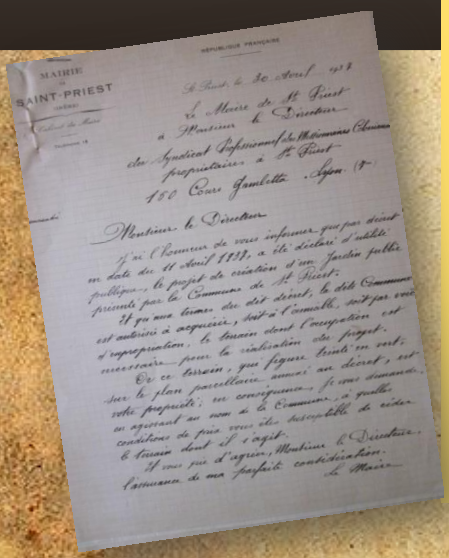
MAIRIE DE SAINT-PRIEST

Lors du conseil municipal du **11 juin 1937**, il « *ressort très explicitement qu'une fraction très importante de notre population considère comme nettement insuffisante l'acquisition projetée […] et réclame l'acquisition totale du domaine* ». Cela est justifié non seulement par l'augmentation constante de la population, mais aussi par la nécessité de sauvegarde « *d'un site naturel, d'un caractère artistique indiscutable qui contribuait à enrichir la cité. Or, le parc et le bâtiment ne sont plus entretenus depuis longtemps et il faut craindre que l'état d'abandon dans lequel ils sont actuellement, n'aboutissent à bref délai à la disparation, tout au moins, à l'amoindrissement d'un domaine qui doit être sauvegardé dans l'intérêt public* ».

Le **20 octobre 1937** l'ordonnance d'expropriation est confirmée mais celle-ci ne sera possible qu'à l'été **1939** contre une indemnité de 330.000 francs. La guerre éclate et aucun aménagement n'a le temps de voir le jour.

Balade dans les archives

Le parc pendant la guerre

Dès le début de la guerre le domaine est réquisitionné par les autorités militaires. En **septembre 1939**, Théo Argence proteste contre la dégradation du parc « *l'ordre de réquisition ne porte que sur le château lui-même, et non sur le parc […] or je viens de constater que sans aucune raison apparente, on travaille actuellement à abattre des arbres* ». La France perd la guerre, l'armistice est signée en **juin 1940**. L'Etat français, prend le pouvoir ce qui entraine la suspension de Théo Argence, le **21 juillet,** qui ne pourra plus agir contre la dégradation du domaine.

Courrier de protestation du maire contre l'arrachage des arbres de parc du château, 26 septembre 1939

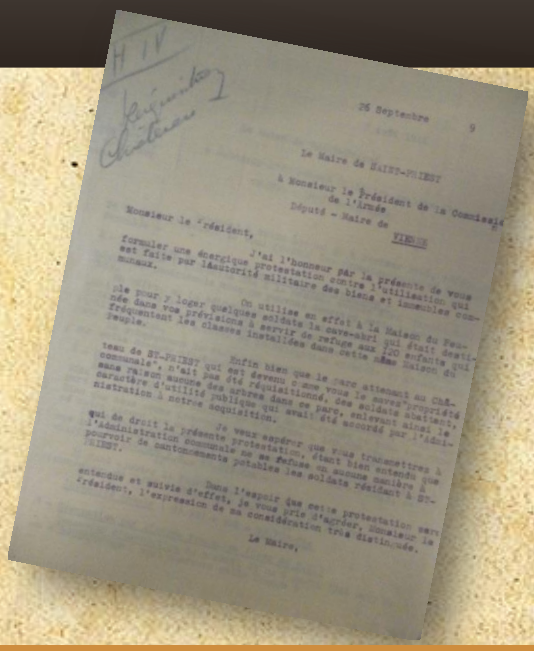

26 Septembre

Le Maire de SAINT-PRIEST

à Monsieur le Président de la Commission de l'Armée
Député - Maire de

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur par la présente de vous formuler une énergique protestation contre l'utilisation qui est faite par l'autorité militaire des biens et immeubles communaux.

On utilise en effet à la Maison du Peuple pour y loger quelques soldats le caveau qui était destiné dans vos prévisions à servir de refuge aux 120 enfants qui fréquentent les classes installées dans cette même Maison du Peuple.

Enfin bien que le parc attenant au Château de ST-PRIEST qui est devenu propriété communale n'ait pas été réquisitionné, vous le savez, sans raison aucune des arbres dans ce parc, enlevant ainsi le caractère d'utilité publique qui avait été accordé par l'administration à notre acquisition.

Je veux espérer que vous transmettrez à qui de droit la présente protestation, étant bien entendu que l'administration communale ne se refuse en aucun cas à pourvoir de cantonnements potables les soldats résidant à ST-PRIEST.

Dans l'espoir que cette protestation sera entendue et suivie d'effet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Maire,

Le **11 novembre 1942** les troupes allemandes envahissent la zone libre et prennent possession de la propriété. Très rapidement, elles procèdent à l'abattage d'arbres et construisent des baraques en planches avec sol en béton, ainsi que des bâtiments en béton dont l'un est destiné à un radar.

Après la libération, le **2 septembre 1944**, l'armée Américaine l'occupe jusqu'en **mars 1945**. Le domaine est ensuite repris par une subdivision militaire de Lyon pour accueillir des prisonniers de l'Axe. Mais rien ne semble s'améliorer, le parc du château est toujours exploité malgré les protestations du nouveau maire Ulysse Cœur. Ce n'est qu'en **octobre 1945** que la commune récupère son bien et ne peut que constater les dégâts : arbres coupés, les baraques construites par l'armée allemande sont en ruines.

Le **17 septembre 1946**, la commune décide de louer l'ensemble au Centre de formation Accélérée pour les métiers du bâtiment sous conditions qu'il assure l'entretien et la réparation du bâtiment mais rien ne concerne le parc.

Plan accompagnant le Procès-verbal de réclamation par Ulysse Cœur, septembre 1945

A noter les baraques allemandes construites dans le parc

Balade dans les archives

Le renouveau du parc

Jusqu'en **1959** le domaine voit défiler un grand nombre d'apprentis et dès **1964**, le château accueille divers services publics : la Maison des Jeunes, le commissariat, radio pluriel. Au cours de ces années le bâtiment comme le parc sont malmenés : dégradations, vitres cassées, aménagement divers, etc.

Le parc dans les années 50, cartes postales, fonds Lucien Charbonnier

Ce n'est qu'en **1962** qu'un projet d'aménagement du parc du Château est envisagé (CM du 12 mars). Les plans établis par M. Chabert, directeur du service des cultures de la ville de Lyon sont validés le **11 juillet.**

Voici la description que fait l'architecte dans un courrier destiné à l'Agence de l'Arbre et des Espaces Verts « *L'emplacement du futur parc du château était un espace boisé, dont les arbres étaient en grande partie tarés ou mauvais. On avait construit là, pendant la dernière guerre, toutes sortes de bâtiments en béton […] relief du terrain est très accidenté par suite des travaux de construction et de démolition successifs. Il y a maintenant de grands trous à combler et tout un relief à recréer […] l'espace entier était couvert d'une végétation de 3 à 5m de hauteur comprenant des rejets de souches anciennes, des ronces, des lianes, des orties, etc… le tout entremêlé avec des vieux sommiers, des tas de détritus de toutes sortes déposés là par les habitants comme dans un terrain vague* » (22 novembre 1965).

Balade dans les archives

Le renouveau du parc

Les premiers plans prévoient la destruction des baraquements et la création de deux jardins distincts ; l'un à la française à l'ouest (façade principale), l'autre un jardin, avec des espaces arborés, dit à l'anglaise avec ses formes irrégulières et un parcours de promenade destiné à l'agrément. Jugé trop coûteux, le projet est définitivement abandonné.

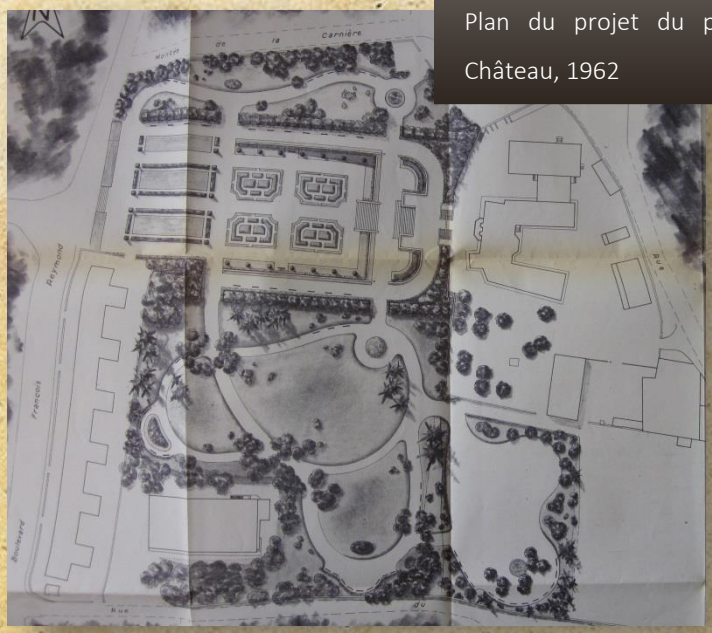

Plan du projet du parc du Château, 1962

Un nouveau projet simplifié voit le jour en **1964**. Le plan s'organise entre un jardin à la française, avec une allée centrale composée d'ifs, traversée du sud au nord par des chemins de terre et, un jardin d'inspiration anglaise, composé de grands parterres de pelouses ornés de massifs de fleurs (environ 560 rosiers). Le tout est agrémenté de parties boisées composé de 48 arbustes, 39 peupliers, 19 bouleaux, 8 frênes, etc. Le sud du parc, quant à lui, est destiné à la construction de la piscine des Cannetons-Ulysse Cœur (CM du 27 mars 1963). La première partie, c'est-à-dire la partie ouest du parc, est terminée en **1968**. La zone au sud-ouest, autour du bâtiment du radar est achevée en **1971**. En ce qui concerne le château, il faut attendre **1991** pour que le conseil municipal décide d'entreprendre sa restauration.

Le parc du château v. 1975, cartes postales, fonds la San Priode

Balade dans les archives

Les jardins de l'esplanade et le mur d'enceinte

La zone située à l'ouest du domaine a été réaménagée dès **1964** et repensée lors de la rénovation du château en **1991** puis complétée en **1998** par la rénovation de l'esplanade du château et du mur d'enceinte. Il s'agit de la zone légèrement surélevée autour du château correspondant, a priori, à l'ancienne motte castrale (motte de terre élevée) transformée au cours du **XVIIe siècle**. En prolongation de la rénovation du château, il a été décidé que le jardin de l'esplanade se devait de rester en continuité avec son histoire : un jardin régulier coté est et sud et, une terrasse ombragée coté nord.

Zone Nord ou terrasse du village : elle est organisée sur un axe de symétrie nord-sud, aménagée en demi-cercle afin de suivre les contours au sud du château et au nord du mur d'enceinte. Cette terrasse domine la partie sud du village et permet, grâce au chemin de ronde, de rejoindre la porte du village. Le chemin est agrémenté de rosiers, de plantes aromatiques et d'un hêtre.

Zone Ouest ou terrasse du parc : cet espace est situé au pied de la principale façade, surplombant le parc. Notons la grille décorative en fer forgé et l'escalier menant au parc, sa fontaine aux dauphins et les deux pots en terre cuite d'orangerie plantés de lauriers roses.

Plan d'aménagement du Jardin de l'esplanade du château, 2001

Zone Est ou cour d'honneur : le principal aménagement est la réorganisation de l'espace selon deux axes de symétrie ouest-est et sud-nord. La fontaine de Barcelone et sa mosaïque florale renforcent la perspective. L'espace est complété par des massifs symétriques de rosiers roses et blancs, des topiaires, un érable pourpre et deux lions en pierre.

Zone Sud ou cour d'entrée et terrasse du puits : la première permet l'accès aux différentes zones. La seconde est constituée d'une terrasse haute limitée par une haie d'ifs taillés et d'une terrasse basse aménagée en stationnement où l'on peut voir l'ancien puits.

Balade dans les archives

Les jardins de l'esplanade et le mur d'enceinte

Le mur d'enceinte : il permet de limiter l'esplanade, sa hauteur varie entre 2,5 m et 5 m. Il connut au cours des siècles de multiples reconstructions expliquant la diversité des matériaux. Il était composé d'un portail monumental démoli dans les années **1970**, sans doute lors de la réhabilitation du parc et de deux escaliers : l'un menant au village, l'autre au parc. Le premier, créé par les missionnaires, permettait un accès direct au village, comblé au cours **XXe siècle**, il a été restauré entièrement et une grille a été rajoutée. Le second, après une réhabilitation complète (consolidation, réfection des marches et pose d'un dallage sur le pallier bas), a été équipé d'un garde corps et d'une grille en fer forgé permettant de contempler la fontaine au dauphin logée dans sa niche.

Les travaux se sont poursuivis en **2005** par l'installation d'un portail fermant la cour d'entrée. Puis, en **2012**, par la prolongation de l'allée centrale jusqu'à la rue Henri Maréchal.

A découvrir :

- La sculpture monumentale « couple en marche » (1980)
- Une vasque en fonte soutenue par deux gorgones aux ailes déployées et quatre escargots (1994)
- Une paire de lions assis se regardant, en pierre naturelle, gueules ouvertes (1994)
- Une tête de David (d'après Michel-Ange) en marbre de Carrare (1994)
- Une tête de Bacchus, pierre de clef de voute (1994)
- Le cadran solaire (2005)

Plan de récolement du château et son parc, 2012

Couple en marche, 1980, photographie

Balade dans les archives

De nos jours

Aujourd'hui le château et son parc accueillent de nombreux évènements publics comme privés : chaque année le château reçoit le Salon des artistes locaux, les journées du patrimoine, le Salon de la petite édition et de la jeune illustration ou encore la Fête de la science. La Foire aux plantes rares et le Carrefour des associations s'installent dans le parc en mars et septembre.

Au cours de l'histoire, ils seront l'un et l'autre influencés par leurs propriétaires successifs. Magnifiés par certains, délaissés voire maltraités par d'autres. Le dernier projet d'envergure semble réussi même s'il est envisageable de poursuivre la réflexion au-delà de l'enceinte notamment le verger et le jardin autour du bassin au sud de l'édifice.

Pourquoi ne pas déplacer la piscine d'été afin de restaurer le labyrinthe ?

Pourquoi ne pas réaménager selon le premier projet de 1962 ?

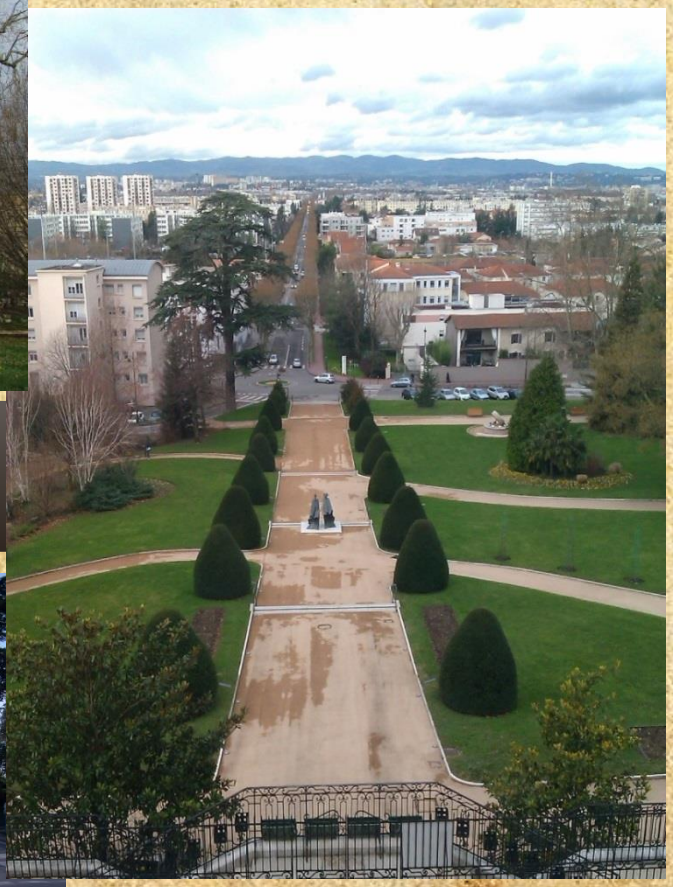

Le château et son parc, 2012-2014, photographie, fonds Lucien Charbonnier

Balade dans les archives

Les archives de Saint-Priest

Le service des archives de la ville en quelques chiffres :

- ⇨ 2 magasins d'archives :
  - 1 magasin de 126 m2 pour une capacité de 1094 mètres linéaires (ml)
  - 1 magasin de 400 m2 pour une capacité de 2400 ml

- ⇨ Environ 1 km de fonds dont :
  - 120 ml d'archives modernes
  - 900 ml d'archives contemporaines

De l'histoire de la ville à celle de sa famille, chaque citoyen peut consulter librement les documents écrits, les cartes postales ainsi que les photographies se trouvant dans les fonds des archives.

Le magasin accueillant les archives contemporaines, 2014, photographie

Armoire forte renfermant les registres paroissiaux et d'états civils de 1684 jusqu'à 1912, 2014, photographie